ENQUÊTE SUR LES FERMES, DÉCEMBRE 2001 Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique (nord de Peace River) CONFIDENTIEL une fois rempli Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19. Document pour usage interne seulement. Pas pour la distribution. Le but de la présente enquête est de recueillir des renseignements sur les grains que vous avez en stock. Révisez l'information sur l'étiquette. Si les renseignements sont incorrects ou incomplets, veuillez faire les corrections nécessaires dans les espaces ci-dessous. **FRM** Nom de l'exploitation (s'il y a lieu) Code régional **NA 1** Nom de famille Téléphone Prénom ADR Numéro et nom de la rue Case postale Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu) Code postal Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu) Téléphone Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu) Téléphone **SPA** Nom de la société par actions (s'il y a lieu)

SECTION A GRAINS EN ENTREPÔT												
Les questions suivantes portent sur les grains en entrepôt dans votre ferme le 31 décembre 2001												
- les céréales achetées pour nourrir les animaux ou pour semer - les céréales qui appartiennent à quelqu'un d'autre mais qui sont entreposées dans votre ferme Aviez-vous des grains en entrepôt dans votre ferme le 3												
OUI 806 NON 806 (ALLEZ À LA SECTION B.)												
Avoine Carthame Blé de printemps des prairies Blé d'hiver Blé dur roux de printemps Blé dur Graines de l'alpiste des Coraines de moutarde Blé fort roux de l'ouest can. Blé tendre blanc de printemps Haricots blancs secs Autre blé de printemps Canola ou colza (ALLEZ À LA PROCHAINE QUESTION.)			Lin Linola Maïs-grain									
Quelle était la quantité?			Quantité en Unité de mesure									
(entreposée dans votre ferme le 31 de 1. Avoine	écembre 2001)	Code 508	entrepôt	bois.	tm 2	ti 3	kg 4	lb 5	cwt	Autres		
Blé de printemps des prairies (d blanc de printemps) Blé d'hiver Blé dur roux de printemps Blé dur		533 506 552 504 544		1 1 1	2 2 2 2	3 3 3	4 4 4 4	5 5 5 5	6 6 6			
6. Blé fort roux de l'ouest canadien (CWES) (artilité) 7. Blé tendre blanc de printemps (exclure le blé blanc de printemps des prairies) 8. Autre blé de printemps (variétés non-licenciées, incluant				1	2	3	4	5	6			
le blé Grandin) 9. Canola ou colza 10. Carthame 11. Céréales mélangées (deux céréales ou plus semées ensemble)				1 1 1	2 2 2 2	3 3 3	4 4 4	5 5 5 5	6 6 6			
12. Féveroles (fababeans, fèves de marais) 13. Graines de l'alpiste des Cararies 14. Graines de mourarde 15. Graines de tournesol (inclure sunola, autres variétés naines)				1 1 1	2 2 2 2	3 3 3	4 4 4	5 5 5 5	6 6 6			
16. Haricots blancs secs (Navy, Pea Beans) 17. Haricots sees de couleur 18. Lentilles				1 1 1	2 2 2	3 3	4 4 4	5 5 5	6 6 6			
19. Linola 20. Linola 21 Maïs-grain (inclure maïs de semence et exclure maïs sucré) 22. Orge		514 538 516 509		1 1 1	2 2 2 2	3 3 3	4 4 4	5 5 5	6 6 6			
23. Pois secs 24. Sarrasin 25. Seigle (d'automne et de printemps)		523 526 582		1 1 1	2 2 2	3 3	4 4	5 5 5	6 6			
26. Soya 27. Triticale		528 548		1	2	3	4	5	6			

(ALLEZ À LA SECTION B.)

SECTION B										
1. Entente fédérale-provinciale pour le partage des données										
Résidents du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique:										
d'agrégat. Le ministère provincial de l'agri	re de l'agricu agé avec un 1 culture doit ;	ılture de voti ninistère pro garantir la co								
Consentez-vous à partager ces	Code	oui	(ALLEZ À LA QUESTION)							
renseignements?	051	non								
2. Domando novulos vásultats do		0								
2. Demande pour les résultats de	Code	oui	(ALLEZ À LA QUESTION 3)							
l'enquête	976	non								
3. Durée totale de l'interview	Code	durée	PRIV DE L'ENQUÊTE)							
	949									
COMMENTAIRES:										
		-4	\rightarrow							
	^		>							
		\rightarrow								
		/								
	10									
	$\overline{}$									
	<u> </u>									